



Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes



Missions

Depuis 1993, Le Conservatoire contribue, dans un esprit de **concertation** et de **rigueur scientifique**, à la sauvegarde et protection des espaces naturels, des paysages, des espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.

Outil à la disposition des usagers et des acteurs du territoire, il agit en complémentarité et conformité avec la réglementation environnementale.

Mode d'intervention

Le Conservatoire intervient directement par :

- acquisition (achats de parcelles),
- maîtrise d'usage (baux),
- aménagement et gestion des sites naturels.

Il assiste également les porteurs de projets souhaitant valoriser leurs espaces et leurs paysages les plus remarquables.

Lieu d'expertise

Le Conservatoire est doté d'un **Conseil scientifique et technique (CST)** qui regroupe des spécialistes des sciences de la vie et des techniciens de gestion des milieux naturels.

Lieu de partenariat et de concertation

Structure partenariale composée et dirigée par des représentants : des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature, de la forêt, de la pêche, de l'agriculture et de la chasse, etc.

Ce large partenariat est un facteur essentiel d'efficacité pour l'action du Conservatoire.

membre du réseau



En 2012, le Conservatoire est impliqué dans la gestion de plus de 8 629 ha dont plus de 1 167 en propriété.

Connaître

Œuvrer en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'espace - rural ou périurbain - au service d'un aménagement et d'un développement durable des territoires. Associer les connaissances des uns et les compétences scientifiques et techniques des autres, pour restaurer les milieux naturels et préserver la vie des espèces animales et végétales.

Gérer

Être au plus proche des réalités de terrain et des acteurs locaux. Réhabiliter des pratiques et activités respectueuses de notre environnement en associant l'ensemble des usagers et des exploitants à la sauvegarde de la faune et de la flore.

Valoriser

Faire découvrir notre patrimoine biologique et paysager et sensibiliser aux enjeux et pratiques de gestion des milieux naturels, car la nature est une richesse qu'il est nécessaire de bien connaître pour mieux la préserver. Intervenir ensemble et dès aujourd'hui pour les générations futures.

Protéger

Poitou-Charentes est une région aux espaces naturels et aux paysages diversifiés. Faune et flore sont parfois menacées par l'évolution de nos activités, abandon ou transformation. Conserver notre patrimoine commun, c'est repenser globalement et localement la relation entre l'homme et la nature et agir complémentirement et en conformité avec la réglementation environnementale.



Dactylorhiza elata



Pap. du jour



Conservatoire d'espaces naturels
de Poitou-Charentes

Mares, cœurs de biodiversité

Stratégie d'intervention du Conservatoire

Par la création et la restauration de mares, le Conservatoire affirme ses objectifs d'intervention et de préservation des zones humides et aquatiques (milieux prioritaires*) de la région.



Principe de création d'une mare par le Conservatoire



Qu'est-ce qu'une mare ?

Étendue d'eau, permanente ou non, naturelle ou d'origine humaine. Elle n'a pas réellement de critères pour la différencier d'un petit étang. Généralement, on considère qu'une mare a une superficie inférieure à 1 000 m² sur moins de 2 mètres de profondeur.

La végétation sert de :
- support de ponte,
- de cache contre les prédateurs,
- de "gardi-manger".

Des plantes faibles facilitent :
- l'installation de la végétation,
- la sortie des amphibiens vers l'habitat terrestre.

Les pierres aménagent des zones de repos pour certains amphibiens.

Coupe d'une mare



- Carex
- Juncus
- Iris
- Rubus
- Potamogeton
- Myriophyllum
- Scirpus
- Mésocallis
- Rosier

Une zone profonde constitue un refuge en cas de :
- gel au hiver,
- assèchement en été.

Traditionnellement, les mares, omniprésentes dans nos campagnes, servaient à de multiples usages :

- eau potable,
- abreuvement des bêtes,
- rouissage (trempage) du chanvre ou du lin,
- réserve incendie,
- vivier à poissons,
- fonction paysagère et écologique (particulièrement pour les amphibiens dépendants de ces milieux).

Rôle clé du réseau de mares pour les écosystèmes :

- biodiversité animale et végétale spécifique,
- impact majeur sur la qualité de l'eau,
- liaison entre les milieux aquatique et terrestre,
- élément de la trame verte et bleue**.

** Selon l'arrêté ministériel de 2008 relatif à la Trame Verte et Bleue.

Menaces

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les mares ont payé un lourd tribut à l'évolution de notre société : adduction eau potable, intensification de l'agriculture avec une baisse de l'élevage, pollution et considération du lieu comme insalubre. Elles sont de nos jours encore régulièrement comblées...

Plus récemment, l'arrivée d'espèces exotiques, aussi bien végétale (Jussie, Myriophylle du Brésil, etc.), qu'animale (Écrevisse de Louisiane, Perche soleil et autres poissons, etc.) contribue aussi à une baisse de leur fonctionnalité.



Blanc de France à feuilles d'ortie



Marais de Clussais-la-Pommeraye

-Deux-Sèvres-



Au cœur d'une vaste dépression, ce site majeur est composé de prairies bocagères, de boisements et de landes humides parcourus par un réseau de fossés alimentant le cours d'eau la Bouleure.

Contexte

Gestion du site depuis 1996 par le Conservatoire avec réalisation des premiers travaux de restauration de mares.

1 Mare temporaire

Clouseau, ancienne mare d'abreuvement, d'une profondeur de 70 cm max avec un îlot central dominé par le Jonc des tonneliers.

2 Mare en fer à cheval

créée dans les années 1970, plus profonde (1,50 m), quasi permanente et très peu végétalisée.

Quelques chiffres

Superficie du marais : 70 ha
Acquisition du Conservatoire : 23 ha
Nombre de mares gérées : 2

Objectifs

Travaux de restauration en 2011

Maintenir et augmenter la fonctionnalité des mares pour favoriser la reproduction des amphibiens et des libellules :

- limiter la durée de la période d'assec,
- favoriser l'installation d'une végétation aquatique.

Favoriser le développement de la Gratiolle officinale (plante protégée au niveau national).

Travaux

Mare Clouseau

- Curage du fond avec création d'une zone plus profonde.
- Reprofilage des berges en pente douce par curage.

Mare en fer à cheval

- Reprofilage d'une partie des berges en pente douce.
- Création de 3 hauts-fonds à des cotes différentes.

Acteurs et financeurs

Maître d'ouvrage : CEN Poitou-Charentes

Intervenant : SARL Clussais Travaux Publics

Financeurs :

Bilan et suivi [2012]

La restauration des mares répond aux objectifs de départ.

- Assèchement de la mare Clouseau seulement à la fin-juillet.
- Développement de la végétation sur les hauts fonds de la mare en fer à cheval dès la première année.





Les Ardillasses Ciments Calcia

-Charente-Maritime-



À Bussac-Forêt, des affleurements calcaires marneux contrastent avec les sols sablo-argileux environnants. La végétation de ces terrains calcaires est typique des sols gorgés d'eau en hiver et très secs en été.

Contexte

Dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'extension de la carrière Calcia, des travaux de restauration écologique, d'entretien et de suivi biologique ont été réalisés.

Habitats à fort intérêt patrimonial

Présence de plantes méridionales, de papillons, de libellules avec notamment l'unique population de la Région de la Leucorrhine à front blanc.

Quelques chiffres

Surface en convention avec le CEN : 101 ha

Nombre de mares créées en 2008 : environ 80 sur 101 ha

Nombre de mares total : 280 mares

Objectifs

Les Ardillasses et Nauves Plates

- Renforcer le réseau de mares par de nombreux autres points d'eau dans des contextes géologiques variés.
- Réhabiliter les mares existantes dans les prairies et maintenir les mares calcaires (> 150 mares).
- Assurer le suivi biologique des mares en eau permanente et l'évaluation des milieux et espèces patrimoniales alentour.

Travaux (2008-2009-2010)

Les Ardillasses et Nauves Plates

- Débroussaillage mécanique et manuel pour le passage des engins de terrassement.
- Creusement de 80 mares de env. 100 m² à la pelle mécanique.
- Entèvement des matériaux en camion et déposés hors site.

Acteurs et financeurs

Assistance technique à maître d'ouvrage : CEN Poitou-Charentes

Intervenant : Entreprises privées

Financier :  Ciments Calcia (Sakrament Group)

Bilan et suivi

Développement de la végétation aquatique et semi-aquatique (Characée, Potamot, Sphaigne...) dès le printemps 2009.

Cortège de plus de 400 espèces de plantes sur seulement 37 ha.

Le site compte plus de 60 espèces patrimoniales, unique exemple d'une telle richesse dans la région.





Les chaumes d'Avon

-Deux-Sèvres-



Carrefour au sein de paysages variés liés au fossé d'effondrement (graben) de Pamproux, les chaumes d'Avon sont intégrées dans le réseau Natura 2000 pour leur richesse naturelle.

Contexte

Site présentant une mosaïque d'habitats (pelouses calcaires, prairies, zones humides...) qui accueillent des espèces faunistiques et floristiques d'intérêt européen.

Richesse écologique

Présence importante d'orchidées, d'amphibiens (unique station en Deux-Sèvres de « Sonneur à ventre jaune »), au sein d'un bocage préservé.

Quelques chiffres

Superficie du site : 1 511 ha
Intervention du Conservatoire :
acquisition : 20,40 ha
bail emphytéotique : 8,04 ha
convention de gestion : 863 ha
Nombre de mares : 50 (9 nouvelles en 2010) + 16 ornières (pour le Sonneur à ventre jaune).

Objectifs

- Compléter le réseau de mares existant pour améliorer le potentiel de reproduction des amphibiens.
- Favoriser la dispersion des espèces d'intérêt européen.

Travaux (novembre 2010)

- Creusement de 9 mares de 80 à 150 m² avec profilage des berges en pente douce.
- Creusement de 16 ornières connexes de 5 à 9 m de long.
- Évacuation des déblais.

Acteurs et financeurs

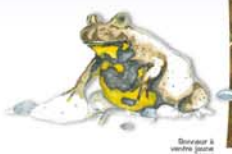
Maître d'ouvrage : CEN Poitou-Charentes
Intervenant : SARL Clussais Travaux Publics, SNC Demarbre
Financeurs :

Bilan (2011-2012) et suivi

La moitié des mares a accueilli des têtards dès le premier printemps malgré le peu de végétation.

Certaines mares ne retiennent pas assez l'eau (sol perméable), une couche d'argile pourra être déposée au fond lors de prochains travaux.

La création de mares contribue aux objectifs fixés, dont l'augmentation de la reproduction d'amphibiens et de têtards.



Sonneur à ventre jaune



Exposition des mares sur la Côte-Rouge



Orchis papilion



Travaux mares d'Avon



Mares Poitiers



Clussais Poitiers



Clussais Poitiers



Têtard mares d'Avon

